



L E T T R E D ' I N F O . N ° 7 - 0 9

AIDE AUX AIDANTS :

A partir de janvier une action de soutien psychologique est mise en place sur les cantons de Montebourg, Quettehou, Saint Pierre Eglise et Valognes, en partenariat avec les SSIAD de Montebourg, Barfleur et Valognes, les service APA de Valognes, la MSA des Côtes Normandes, la CRAM, la VMEH, la Fondation Bon Sauveur.

Il s'agit d'organiser des groupes de paroles et un soutien psychologique individualisé en direction des Aidants (conjoint, enfants,...) de personnes atteintes de maladies neuro dégénératives et/ou dépendantes.

Un suivi personnalisé :

- Un psychologue se rend à domicile sur la demande des aidants pour permettre à ceux-ci d'être écoutés, de comprendre les changements familiaux, de relations opérées par la maladie.
- Où les demandes ne pouvant être exprimées en groupe peuvent l'être avec le psychologue.
- Une concertation continue avec les professionnels du maintien à domicile : travailleurs sociaux, SSIAD, service d'aides à domicile, libéraux.....

Résultats attendus :

- Moins de situations d'épuisement,
- Moins d'hospitalisations en urgence des deux personnes : l'aidant et le conjoint,
- Moins de situation où l'aidant est fragilisé du fait de son action.
- Améliorer les prises en charge globales en ambulatoire (santé et sociale) conduisant les aidants à des hospitalisations plutôt qu'à un maintien à domicile.
- Prévenir les situations de maltraitance.

L'intervention du/de la psychologue :

- Comprendre les modifications du comportement de la personne aidée, du fait des pathologies développées et y apporter des réponses adaptées ;
- Comprendre et améliorer la relation aidant / aidé ;
- Comprendre les modifications des relations familiales, prévenir les éventuelles dégradations de ces relations à l'apparition de la dépendance de leur parent âgé et prévenir ainsi des situations de maltraitance.
- Aider les aidants à prendre conscience de leurs propres limites et à chercher des relais (familiaux, professionnels ou institutionnels) pour prévenir l'épuisement des familles et éviter les situations de crise.
- Permettre aux aidants d'être plus efficaces dans leur action ;
- Rompre l'isolement social de certains aidants familiaux, valoriser leur rôle;

Un partenariat avec la Fondation Bon Sauveur est conventionné sur deux axes :

1. Proposition d'un lieu ressource : un lieu reculé pour l'aide à l'analyse de pratique : un groupe de travail de la Fondation Bon Sauveur sur l'analyse de pratique une fois tous les 15 jours, équipe pluridisciplinaire.

2. Une intervention conjointe (psychologue Fondation Bon Sauveur et psychologue CLIC) sur les groupes de paroles.

LE DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION :

Le dossier unique d'inscription concerne l'ensemble des établissements du Nord. Le principe est le suivant : le dossier vierge est à disposition des familles ou des personnes directement concernées dans les établissements et dans les CLIC de l'agglomération Cherbourgeoise, Ouest Cotentin et Nord est Cotentin ou sur les sites internet du Conseil général ou de la Communauté de Commune de Saint Pierre Eglise.

Les familles et/ou les personnes directement concernées remplissent ce dossier et vont le porter dans les établissements de leur choix, l'établissement fait alors une copie du dossier et rend l'original. L'intérêt de ce dispositif est de ne remplir qu'un dossier pour plusieurs établissements mais ne dispense pas de visite et de rencontre avec les responsables des établissements choisis.

LE RESEAU DE SANTE GERONTOLOGIQUE :

Le Nord du cotentin connaît, à l'image de la France, une forte croissance du nombre de personnes âgées de plus de 70 ans et surtout de plus de 85 ans (schéma gérontologique Manche).

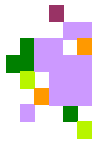
Ici comme ailleurs, la coordination des soins, respectueuse du parcours de soins et de la place des intervenants, la formation médicale et para médicale, sont des problématiques centrales.

La saturation des dispositifs locaux de soins tant en ambulatoire qu'en milieu hospitalier, existante et annoncée, nous impose d'imaginer et de mettre en œuvre des solutions innovantes pour permettre à notre population âgée de bénéficier de soins adaptés, conformes aux connaissances et aux recommandations issues du développement de la Gérontologie Clinique.

Repérer les sujets à risque de perte d'autonomie à leur domicile, identifier leurs facteurs de fragilité, leur proposer un plan de soins personnalisé, coordonné et régulièrement réévalué constituent les objectifs généraux du projet de réseau de santé gérontologique.

Concrètement il s'agit :

- Améliorer la qualité de la prise en charge des personnes âgées et de leurs aidants familiaux,
- Faciliter une coordination réelle, pluridisciplinaire, sans ruptures dans le parcours de soins,



- Développer, diffuser et mettre en œuvre les règles de bonnes pratiques gériatriques,
- Limiter le recours à l'hospitalisation en urgence en anticipant mieux les situations de crise,
- Limiter le risque iatrogénique.

Le réseau va également travailler de façon spécifique sur quelques grandes pathologies gériatriques, avec la même méthode comportant le repérage, l'évaluation gériatrique standardisée et le plan de soins coordonné :

- Alzheimer et désordres apparentés. (conformément au Plan Alzheimer, notre projet correspond aux missions d'une MAIA.)
- chutes
- Insuffisance cardiaque

Pour réaliser ces objectifs, il sera mis en place une équipe opérationnelle pluriprofessionnelle (Géronte, IDE, Assistante sociale, Ergothérapeute, Diététicienne, Secrétaire, Psychologue).

La recherche d'une mutualisation des moyens, à chaque fois qu'elle est possible, au niveau social, médico-social (Accueil de jour et temporaire), et sanitaire (médecin traitant, IDE, SSIAD, consultations hospitalières, filière gériatrique, autres réseaux de santé) en est le corollaire.

Les missions essentielles de l'équipe opérationnelle seront :

- L'accueil et l'orientation des personnes âgées au sein du réseau.
- La formation, l'information et l'éducation à la santé,
- L'organisation matérielle du parcours coordonné (réunions de coordination, organisation de la sortie d'hôpital, recours aux consultations spécialisées, accès aux actes hors nomenclature..)
- L'élaboration des projets d'intervention sous la responsabilité du médecin traitant.
- La partie technico-administrative du soutien à domicile des patients polypathologiques et/ou en perte d'autonomie.

PROJET « VISITES DE NUIT »

Le confort et la sécurité de nuit ne nécessitent pas une présence permanente. Une visite, une aide, un passage régulier suffisent souvent à tranquilliser et à rassurer la personne, sa famille ou son entourage :

Assurer la continuité des soins dans le cadre d'un maintien à domicile, Pallier au problème d'isolement inhérent au milieu rural, Rassurer les personnes ainsi que leur famille quant à la santé et au confort de la personne.

Le projet a pour objet de mettre en œuvre un service itinérant de visite du soir en milieu rural, sur le territoire du Val de Saire (canton de Quettehou). Le porteur du projet est la SARL ADVITAM MANCHE.

Ce service fonctionnerait sur une plage horaire étendue, concrètement entre 19h et minuit. Il répond à de multiples

mardi 30 décembre 2008

besoins exprimés par les personnes âgées dépendantes du territoire d'implantation de ce service :

- permettre de se coucher plus tardivement que l'horaire usuel,
- rassurer les personnes désorientées à l'approche de la nuit et permettre une mise au lit dans les meilleures conditions tout en rompant l'isolement de la soirée,
- sécuriser le lieu de vie (gaz, volets clos, porte, animaux domestiques rentrés...),
- assurer la continuité des soins offerts par les SSIAD,
- partager un moment de sociabilité, rompre l'isolement,
- élargir l'offre de service de nuit, et réduire le coût d'une garde de nuit complète....,

Ce service reposerait sur une tournée de visites planifiées auprès des demandeurs, avec des plages d'intervention chez chacun de l'ordre de 15 à 30 minutes.

Contact AD VITAM Manche, Mr Chobert : 02 33 43 83 71

SCHEMA GERONTOLOGIQUE :

Le Conseil Général de la Manche a adopté à l'unanimité, le 16 juin 2008, son troisième Schéma Gérontologique 2008 – 2013. Vous pouvez le télécharger sur les liens suivants :

http://www.cg50.fr/social/social/Politique_personnes_agees.asp

SITES INTERNET :

La Communauté de Commune du Canton de Saint Pierre Eglise a son site internet depuis octobre 2008 :

<http://www.cc-saint-pierre-eglise.fr/fr/>

Le Conseil Général avec le partenariat de Manche Numérique et de la caisse des dépôts et consignations crée un site internet dédié aux séniors :

<http://e-senior.servicepubliclocal.net/manche/manche>
la maquette est consultable sur ce lien.

**Le Président et le Conseil d'Administration
De l'Association Gériatrique
Nord Est Cotentin,
Vous adressent tous leurs vœux et une**

**Très bonne
année 2009**